



Plan directeur communal de Savièse

Vision | démarche | axes stratégiques | plan d'action

Le document de référence pour guider les actions politiques saviésannes à l'horizon 2030

Approbation par le Conseil communal
(version avril 2019)

Projet	Savièse 2030, plan directeur communal
Mandants	Commune de Savièse
Coordination	Pacte3F , Anne Sophie Fioretto
Version	N°3, validée par le conseil communal
Annexe	Brochure publique

Table des matières

1.	RÉSUMÉ DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL, SAVIÈSE 2030	4
2.	LA STRATÉGIE GLOBALE DE SAVIÈSE	6
2.1.	DIAGNOSTIC TERRITORIAL : SYNTHÈSE	6
2.2.	LA DÉMARCHÉ CITOYENNE : CONNAÎTRE, ANIMER ET RÉVÉLER LES ATOUTS COMMUNAUX	7
2.3.	SAVIÈSE 2030, UN PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE SOUHAITÉ PAR LA COMMUNE	8
2.4.	LA VISION DE DÉVELOPPEMENT DE SAVIÈSE	9
3.	LES AXES STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT	10
3.1.	10 ORIENTATIONS MAJEURES – GÉNÉRALITÉS	10
3.2.	AXE 1 – VIVRE ENSEMBLE	11
3.3.	AXE 2 – VIVRE EN SÉCURITÉ	12
3.4.	AXE 3 – S'ENGAGER POUR LE SPORT ET LA JEUNESSE	13
3.5.	AXE 4 - MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT DE SAVIÈSE	14
3.6.	AXE 5 - DÉVELOPPER LE TISSU ÉCONOMIQUE DE SAVIÈSE	15
3.7.	AXE 6 – AMÉLIORER LA MOBILITÉ	16
3.8.	AXE 7 – MAINTENIR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET FACILITANT L'ACCÈS À L'INFORMATION	17
3.9.	AXE 8 – FAVORISER L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	18
3.10.	AXE 9 – VALORISER LE PATRIMOINE ET LE TOURISME	19
3.11.	AXE 10 – DYNAMISER LA VIE CULTURELLE	20
4.	OPÉRATIONNALISER LES AXES STRATÉGIQUES PAR UN PLAN D'ACTION EFFICACE	21
4.1.	STRUCTURE GÉNÉRALE DU PLAN D'ACTION	21
4.2.	UNE FEUILLE DE ROUTE « ÉVOLUTIVE »	21
4.3.	ORGANISER LA MISE EN ŒUVRE	21
5.	CONCLUSION ET PERSPECTIVES	22
5.1.	CONCLUSION	22
5.2.	VERS UN AGENDA « SAVIÈSE 2030 »	22
6.	ANNEXE	25

1. Résumé du plan directeur communal, Savièse 2030

SAVIÈSE 2030, UNE DÉMARCHE CITOYENNE POUR RÉVÉLER LES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAUX

La commune de Savièse, sise en rive droite du Rhône, surplombe la Ville de Sion et s'étale sur une superficie de 7'109 ha dont 274 ha recouverts de vignes, représentant dès lors l'une des plus grandes communes viticoles du Canton du Valais.

Constitué de **six villages et de petits hameaux**, son territoire s'étend de la plaine à la montagne et offre une qualité de vie appréciée de ses habitants. A la fois proche de la ville et de ses commodités urbaines, et très étalée, Savièse cultive une forte empreinte villageoise, enracinée dans un passé historique riche et passionnant, dont les traditions fortes et toujours bien vivantes caractérisent aujourd'hui l'identité de la population saviésanne.

La commune dispose de ressources environnementales, paysagères, naturelles et culturelles très riches, qui contribuent à **développer son attractivité économique et résidentielle**. Pour preuve, la dynamique démographique peut être comparée à celle des petites villes, avec une croissance régulière durant la dernière décennie (7'802 habitants).

Cette dynamique de croissance n'est pas sans conséquence sur le développement et l'aménagement du territoire et **se doit d'être analysée, comprise et maîtrisée**. C'est donc pour valoriser ses atouts, préserver des ressources parfois fragiles et pour garantir un développement harmonieux, que les autorités doivent anticiper et planifier le développement communal futur.

Conscientes de l'importance d'une « bonne gestion communale », les autorités ont souhaité mettre en place une démarche participative, en parallèle d'un processus d'amélioration continu, mené dans le cadre de la certification Valais Excellence. Dès lors, la gestion de demain se veut encore plus ambitieuse que celle d'hier, et doit permettre de faire « cohabiter » anciens et nouveaux habitants, sans distinction générationnelle, et avec l'objectif de **viser plus de cohérence et de qualité dans les différentes actions menées**.

Savièse, vision 2030 est donc la démarche choisie pour définir l'orientation communale et permettre de mieux structurer les différentes actions, pour optimiser les synergies existantes, et pour renforcer la qualité de vie tout en maintenant un certain équilibre entre le développement de l'attractivité et la préservation / valorisation des ressources du territoire.

Ce plan directeur communal comprend un portrait du territoire (diagnostic) et s'appuie sur les résultats des ateliers citoyens participatifs pour proposer des mesures à réaliser à l'horizon 2030, selon **10 orientations majeures** :

- Vivre ensemble
- Vivre en sécurité
- S'engager pour le sport et la jeunesse
- Maîtriser le développement de Savièse
- Développer le tissu économique de Savièse
- Améliorer la mobilité
- Maintenir une administration performante

- Favoriser l'économie d'énergie, le développement d'énergies renouvelables et le respect de l'environnement
- Valoriser le patrimoine et le tourisme
- Dynamiser la vie culturelle

Ces orientations majeures ou grands axes de travail découlent des préoccupations des citoyens et de quelques principes de base que les autorités communales souhaitent traiter en priorité :

- ➔ L'administration communale se veut exemplaire en termes de gestion / administration, mais également au niveau de la gestion durable des ressources ;
- ➔ Le développement économique et territorial doit être pensé avant tout de manière durable et qualitative, afin de valoriser l'existant et de préserver la qualité de vie actuelle (dynamique de village vs dynamique de ville) ;
- ➔ La nature et le paysage sont des ressources à préserver et à valoriser dans le cadre d'un développement touristique doux et harmonieux ;
- ➔ La mobilité inter et intra villages doit être pensée pour faciliter la circulation quotidienne et de loisirs, et doit permettre de créer des liens entre les différents pôles stratégiques de la commune ;
- ➔ L'identité saviésanne doit être mieux valorisée, pour pérenniser la diffusion des savoir-faire et des traditions d'une part, et doit être partagée entre tous, dans le but de renforcer la dynamique locale d'autre part.

Le passage entre ces ambitions (qui constituent la stratégie communale) et leur réalisation concrète sera formalisé d'abord dans la brochure qui accompagne ce document, en précisant les niveaux de priorité et les actions précises, puis décliné pour le programme de législature du conseil communal et de chaque commission, facilitant ainsi l'engagement et la mise en œuvre des mesures priorisées.

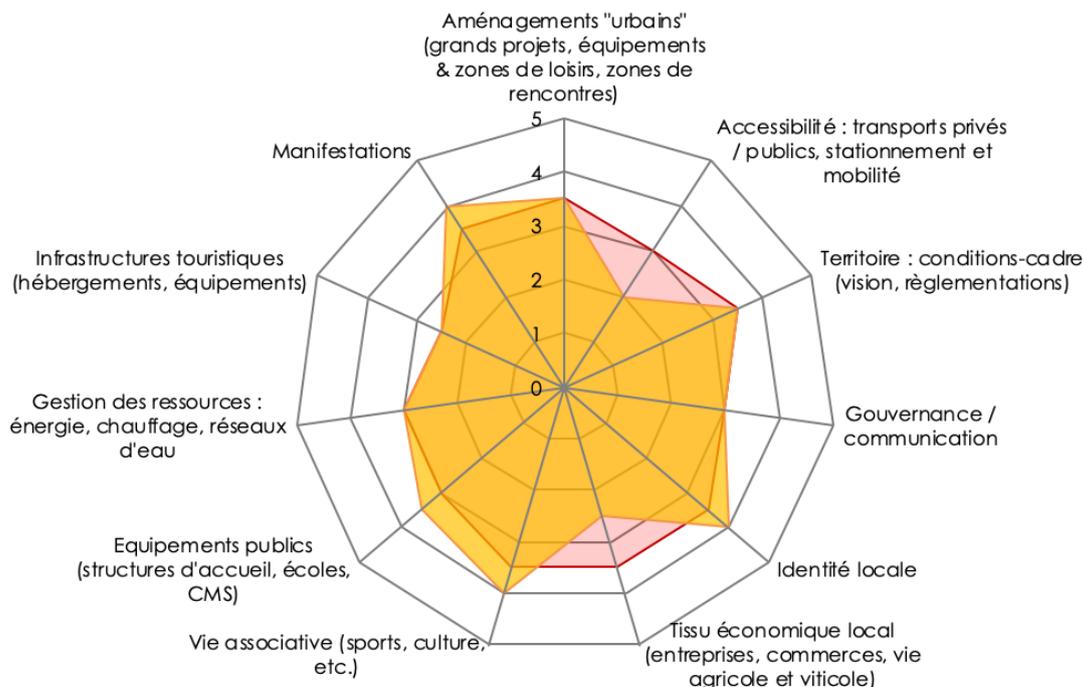
Ce document stratégique sera également complété par les travaux de planification menés en parallèle, à savoir :

- *Études pour la réalisation du nouveau quartier « St Germain Centre » ;*
- *Révision du plan de zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et zones (RCCZ) ;*
- *Études pour la mise en place d'un programme de rénovation de bâtiments publics (bâtiments scolaires) ;*
- *Projet de requalification Roumaz – St Germain ;*
- *Planification énergétique communale ;*
- *L'inventaire communal du patrimoine bâti ;*
- *Projet d'agglo Valais Central.*

Ce document, issu principalement des résultats de la démarche citoyenne, est pensé à l'échelle communale mais intègre les enjeux intercommunaux (vision mobilité, espaces publics, zones d'activités) dans le cadre du projet en cours du plan directeur intercommunal réalisé pour l'Agglo.

2. La stratégie globale de Savièse

2.1. Diagnostic territorial : synthèse



Les grands enjeux pour Savièse

Les forces et faiblesses de la commune semblent être clairement identifiées par la population (rosace jaune) et confirment ou renforcent les constats que le bureau P3F a pu faire en guise d'analyse préliminaire (rosace rouge).

Savièse est ainsi d'abord caractérisée par son dynamisme associatif (manifestations, vie associative), sa convivialité et son ambiance « villageoise » qui ravi les anciens et séduit les nouveaux habitants. Si l'environnement naturel ne ressort pas dans le graphe ci-dessus, l'ensoleillement et la dimension « nature » du territoire qui s'échelonne sur différentes strates : prairies, vignes, forêt, montagne et glaces contribuent à la qualité de vie de chacun. Le patrimoine et la culture sont également des aspects importants qui permettent de caractériser une identité saviésanne forte, renforçant le sentiment d'appartenance des plus anciens et facilitant l'intégration des nouveaux arrivants.

➔ **Parole de saviésan : « Un grand village animé par la convivialité et le vivre ensemble dans le respect des valeurs qui caractérisent Savièse »**

→ **Ce qu'il faut retenir :**

- Une ambiance de village, une dynamique collective appréciée par tous ;
- Un environnement naturel et paysager diversifié ;
- Des richesses patrimoniales, culturelles et historiques reconnues qui font la fierté des saviésans.

Plusieurs éléments à améliorer ressortent des ateliers et reflètent parfois certaines différences d'état d'esprit entre les « anciens » et les nouveaux arrivants. La plupart des thématiques seront traitées dans la plan directeur communal :

- La **proximité avec la Ville de Sion** est un atout (avantages d'une ville sans les contraintes), mais génère certaines craintes en termes de mobilité et de dynamique économique : « crainte de devenir une cité dortoir » ;
- La planification globale de la **mobilité** sur la commune de Savièse doit être pensée ;
- La **dynamique démographique croissante** entraîne le développement de nouveaux logements / quartiers. La rénovation du patrimoine bâti doit être pensée afin de conserver une cohérence d'ensemble et de permettre de densifier les « centres », plutôt que de poursuivre une logique « d'extension du territoire » ;
- La **vitalité économique** doit être réfléchi et stimulée pour diversifier et attirer de nouvelles entreprises ;
- Les **équipements et infrastructures touristiques et publics** doivent être valorisés (rénovés) et/ou développés pour répondre aux besoins multigénérationnels.

2.2. La démarche citoyenne : connaître, animer et révéler les atouts communaux

Une démarche participative pour renforcer la dynamique collective

La démarche choisie prévoit **l'implication de tous les acteurs du territoire, pour faire germer une dynamique intergénérationnelle favorable aux changements (état d'esprit ouvert, évolution des mentalités, etc.)**

→ Accompagnée par une équipe neutre et professionnelle, cette démarche a favorisé l'échange d'idées et le consensus autour de projets prioritaires.

En tout, **4 ateliers thématiques** se sont déroulés durant l'année 2018 (printemps / été et automne) et ont permis d'identifier les principaux enjeux communaux.

- **Atelier 1** : Qualité de Vie
- **Atelier 2** : Mobilité et territoire
- **Atelier 3** : Tourisme, culture et patrimoines
- **Atelier 4** : Atelier transversal dédié à la jeunesse.

2.4. La vision de développement de Savièse

« Savièse 2030, un territoire diversifié qui correspond aux exigences des « anciens » tout en répondant aux besoins de la relève ! ».

C'est avant tout une communauté de villages qui a su conserver son écrin de verdure, sa tranquillité, son identité forte. Son administration communale s'est engagée dans un processus d'amélioration continue pour assurer une dynamique territoriale et ainsi améliorer son offre en termes d'infrastructures (centre médical, commerces, espaces de rencontre, etc.), de services, d'activités culturelles, associatives et sportives. Soucieuse du maintien d'une bonne cohésion territoriale et générationnelle, elle ose se donner les moyens de répondre également aux besoins des jeunes et des nouveaux arrivants ».

Savièse pourra désormais communiquer **sa vision de développement à l'horizon 2030** en mettant en avant ses atouts : cadre de vie, dynamisme local, symboles identitaires et ainsi attirer aussi bien de nouveaux habitants que des entreprises diversifiées. Voisine de la capitale valaisanne, Savièse doit pouvoir bénéficier de sa proximité avec la Ville de Sion, sans subir les effets « négatifs » que l'on pourrait identifier en zone urbaine : problématique de circulation, problématique de stationnement, etc.

Savièse se positionne comme **« un territoire multi-sites »** où les enjeux majeurs de développement s'articulent autour de la complémentarité des sites et l'optimisation de leur mise en réseau en termes de flux et d'organisation territoriale. Il conviendra donc :

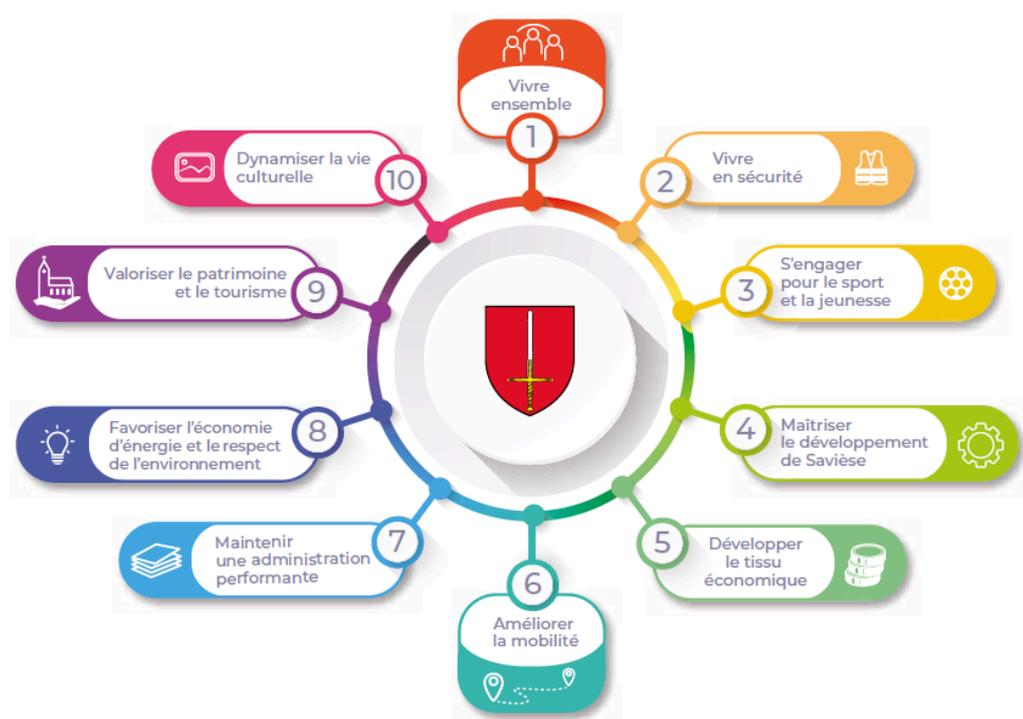
- De poursuivre un **développement urbain cohérent**, et coordonné avec les communes voisines ;
- De réfléchir à **l'amélioration des flux horizontaux inter-villages**, des **flux verticaux plaine-montagne** et du centre vers « les hauts » de la commune ;
- De **préserver les « zones Nature »** : étangs, bisses, prairies, vignes, alpages, montagne et encourager l'aménagement de zones de détente / loisirs ;
- De privilégier la **densification vers l'intérieur** ;
- De réaliser **le nouveau quartier de St Germain Centre** et pourquoi pas réfléchir à la pertinence d'éco-quartiers sur le territoire ;

3. Les axes stratégiques de développement

Cette partie détaille les actions à réaliser (complément de la brochure).

3.1. 10 orientations majeures – généralités

Selon l'état des lieux réalisé avec les citoyens, il convient de mettre en place des actions prioritaires selon **10 orientations majeures** qui couvrent toutes les thématiques identifiées dans les ateliers. L'accomplissement de l'ensemble des mesures à l'horizon 2030 doit permettre à la commune de Savièse de mettre en œuvre sa vision durable de développement, en respectant ses engagements.



Selon sa charte établie en octobre 2018, la commune de Savièse s'engage à :

« Développer la commune dans le respect de ses habitants, de son patrimoine, de ses traditions, de sa culture et des principes du développement durable.

Dans un esprit de confiance et de respect partagés, la commune de Savièse valorise auprès de ses collaborateurs la responsabilité, la qualité, la sécurité et santé au travail, la protection de l'environnement, l'efficacité, l'envie d'entreprendre, l'amélioration continue et l'esprit d'équipe. Elle met en œuvre un système de management du développement durable certifié Valais Excellence, ISO 9001 et ISO 14001, pour que le développement des prestations fournies et des emplois qui leur sont liés se concrétisent et s'affirment sur la durée, dans le respect des exigences légales et réglementaires ».

3.2. Axe 1 – Vivre ensemble

Cet axe comprend les mesures visant à **assurer le maintien d'une dynamique collective** et l'émergence de synergies intergénérationnelles.

→ **16 mesures** sont répertoriées et doivent permettre de répondre aux besoins ou **enjeux suivants** :

- *Utiliser le fort esprit de communauté pour veiller à INTEGRER les nouveaux concitoyens suisses et étrangers et transmettre le sentiment d'appartenance,*
- *Se doter d'une véritable POLITIQUE DES AINES et valoriser leurs compétences,*
- *Développer des SYNERGIES entre les différents ACTEURS SOCIAUX de la commune,*
- *Aménager et animer des LIEUX DE RENCONTRES et des espaces publics,*
- *Répondre aux besoins des familles en créant suffisamment de PLACES D'ACCUEIL pour la petite enfance,*
- *Favoriser la PARTICIPATION CITOYENNE pour les projets de société.*



1. VIVRE ENSEMBLE

1.1 Animations / manifestations **////**

1.2 Infrastructures: équipements / grands projets **////////**

1.3 Qualité / innovation **////**

3.3. Axe 2 – Vivre en sécurité

Cet axe comprend les mesures visant à **garantir la sécurité sur le territoire communal**. Il s'agit aussi bien d'anticiper les risques naturels que de tenir compte des vulnérabilités sociétales.

→ **7 mesures** sont répertoriées et doivent permettre de répondre aux besoins ou **enjeux suivants** :

- *Adapter ou créer des INFRASTRUCTURES pour réduire le trafic et les nuisances dans les quartiers résidentiels,*
- *Réaliser des AMENAGEMENTS pour augmenter la sécurité des piétons,*
- *Garantir le sentiment de SECURITE PUBLIQUE sur le territoire de la commune.*



2. VIVRE EN SÉCURITÉ

2.1 Animations / manifestations

2.2 Infrastructures: équipements / grands projets ///

2.3 Qualité / innovation ////

3.4. Axe 3 – S’engager pour le sport et la jeunesse

Cet axe comprend les mesures visant à **entretenir le dialogue avec les jeunes et à cultiver une dynamique socio-économique pour favoriser l’engagement des jeunes et leur participation aux manifestations et projets communaux**. Cet axe promet également de réfléchir à l’aménagement de zones et/ou à la réalisation d’équipements qui répondent à des besoins avérés (en termes d’activités sportives et de santé par exemple).

→ **11 mesures** sont répertoriées et doivent permettre de répondre aux besoins ou **enjeux** suivants :

- Favoriser la *SOCIABILITE*, le *BIEN-ÊTRE* et la *SANTE* de l’ensemble de la population,
- Créer des *INFRASTRUCTURES* adaptées pour la jeunesse,
- Proposer des *ACTIVITES* et des *ANIMATIONS* pour la jeune génération,
- Être à l’*ECOUTE DE LA JEUNESSE*, de ses idées et de ses besoins.



3. S’ENGAGER POUR LE SPORT ET LA JEUNESSE

3.1 Animations / manifestations ///

3.2 Infrastructures: équipements / grands projets ////

3.3 Qualité / innovation ///

3.5. Axe 4 - Maîtriser le développement de Savièse

Cet axe comprend les mesures visant à **garantir un développement équilibré et harmonieux** du territoire, tenant compte des spécificités territoriales (étalement, multi-sites) et des réalités villageoises (besoins de rénovations, etc.).

→ **7 mesures** sont répertoriées et doivent permettre de répondre aux besoins ou **enjeux suivants** :

- Développer un **TERRITOIRE AMENAGE** de manière durable, rationnelle, cohérente, équitable et dans le respect des législations en vigueur,
- Augmenter la qualité de vie dans les quartiers grâce à des **ESPACES PUBLICS** et verts,
- Maîtriser le développement des **CONSTRUCTIONS** dans les différents secteurs de la commune,
- Entretien et rénover les **BATIMENTS COMMUNAUX** pour augmenter leur durée de vie et leur fonctionnalité,
- Planifier et développer les **INFRASTRUCTURES NECESSAIRES** pour maintenir la qualité de vie sur le territoire de la commune et répondre aux besoins de la population.



4. MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT DE SAVIÈSE

4.1 Animations / manifestations

4.2 Infrastructures: équipements / grands projets 

4.3 Qualité / innovation

3.6. Axe 5 - Développer le tissu économique de Savièse

Cet axe comprend les mesures **visant à encourager et/ou faciliter l'implantation d'entreprises** et start-up innovantes afin de diversifier et de redynamiser le tissu économique local. Cet axe intègre aussi bien les conditions-cadre (aspects réglementaires et fiscaux) que les dispositifs d'aménagements.

→ **6 mesures** sont répertoriées et doivent permettre de répondre aux besoins ou **enjeux** suivants :

- Définir et développer des secteurs permettant d'accueillir des ZONES D'ACTIVITE,
- Créer des CONDITIONS ECONOMIQUES cadres propices à l'implantation de nouvelle entreprise sur le territoire de la commune,
- Miser sur une promotion économique qui priorise la création de VALEUR AJOUTEE.



5. PLANIFIER ET ORGANISER LE DÉV. DU TISSU ÉCONOMIQUE

5.1 Animations / manifestations /

5.2 Infrastructures: équipements / grands projets /

5.3 Qualité / innovation ////

3.7. Axe 6 – Améliorer la mobilité

Cet axe comprend les mesures **visant à optimiser les déplacements inter-villages**, à encourager les mobilités et à cultiver l'art du changement d'habitudes.

→ **8 mesures** sont répertoriées et doivent permettre de répondre aux besoins ou **enjeux** suivants :

- Favoriser et encourager le développement de la MOBILITE DOUCE,
- Étoffer l'offre de TRANSPORTS PUBLICS en direction de la plaine,
- Développer un CONCEPT DE MOBILITE adapté aux besoins de tous et tenant compte de la mobilité interne et externe,
- Mettre à disposition un RESEAU ROUTIER achevé et entretenu,
- Anticiper l'arrivée de NOUVELLES TECHNOLOGIES.



6. AMÉLIORER LA MOBILITÉ

6.1 Animations / manifestations

6.2 Infrastructures: équipements / grands projets **////**

6.3 Qualité / innovation **///**

3.8. Axe 7 – Maintenir une administration performante et facilitant l'accès à l'information

Cet axe comprend les mesures **visant à garantir la mise en œuvre du processus d'amélioration continue**, notamment développé par la certification Valais Excellence. Il vise aussi à planifier les investissements dans le but de garantir un développement qualitatif des projets.

→ **3 mesures** sont répertoriées et doivent permettre de répondre aux besoins ou **enjeux** suivants :

- *Faciliter l'ACCES A L'INFORMATION en toute transparence et au travers d'un plan de communication,*
- *Garantir une autonomie et une STABILITE FINANCIERE adaptée à nos besoins et une GESTION SAINE des moyens à disposition,*
- *Offrir à la population de Savièse des SERVICES en constante AMELIORATION afin de répondre aux besoins des citoyens de la commune.*



7. MAINTENIR UNE ADMINISTRATION PERFORMANTE ET FACILITANT L'ACCÈS À L'INFORMATION

7.1 Animations / manifestations

7.2 Infrastructures: équipements / grands projets

7.3 Qualité / innovation ///

3.9. Axe 8 – Favoriser l'économie d'énergie, le développement d'énergies renouvelables et le respect de l'environnement

Cet axe comprend les mesures **visant à sensibiliser la population à l'importance de la protection et du respect de l'environnement au sens large**. La commune pourra également montrer l'exemple au niveau de la gestion des énergies, en s'impliquant au titre de commune active dans la transition énergétique.

→ **11 mesures** sont répertoriées et doivent permettre de répondre aux besoins ou **enjeux suivants** :

- *Érige l'exemplarité au travers d'une POLITIQUE D'ECONOMIE D'ENERGIE et de respect de l'environnement pour les infrastructures et les services de la commune,*
- *Faire de la commune de Savièse une intervenante active dans la transition énergétique 2050.*
- *Développer la production et l'utilisation d'ENERGIES RENOUVELABLES sur le territoire de la commune*
- *Permettre une gestion des déchets exemplaire.*



8. FAVORISER L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE, LE DÉVELOPPEMENT D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

8.1 Animations / manifestations ///

8.2 Infrastructures: équipements / grands projets ////

8.3 Qualité / innovation ////

3.10. Axe 9 – Valoriser le patrimoine et le tourisme

Cet axe comprend les mesures **visant à promouvoir les richesses territoriales et patrimoniales grâce à une organisation touristique professionnelle**. Cet axe vise aussi bien l'optimisation organisationnelle que la planification de projets fédérateurs.

→ **15 mesures** sont répertoriées et doivent permettre de répondre aux besoins ou **enjeux suivants** :

- *Établir un inventaire du PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET BÂTI digne d'intérêt et définir les mesures de conservation s'y référant,*
- *Valoriser le PATRIMOINE CULTUREL ET TRADITIONNEL de notre commune et en assurer la pérennité, ainsi que la transmission,*
- *Renforcer l'IMAGE TOURISTIQUE de la commune, veiller à sa promotion par des moyens adaptés et établir des collaborations avec les destinations touristiques alentours,*
- *Fédérer les ACTEURS DU TOURISME autour de projets concrets menés conjointement par la commune et la société de développement*
- *Structurer et PROFESSIONNALISER l'organisation en lien avec le tourisme sur la commune de Savièse*



9. VALORISER LE PATRIMOINE ET LE TOURISME

9.1 Animations / manifestations **////**

9.2 Infrastructures: équipements / grands projets **////**

9.3 Qualité / innovation **/////**

3.11. Axe 10 – Dynamiser la vie culturelle

Cet axe comprend les mesures **visant à diffuser et partager les richesses culturelles.**

→ **7 mesures** sont répertoriées et doivent permettre de répondre aux besoins ou **enjeux suivants** :

- *Valoriser et DEVELOPPER L'OFFRE CULTURELLE en lien avec le Baladin, les sociétés locales et les expositions communales,*
- *Favoriser l'ACCES A LA CULTURE et au divertissement à toutes les générations.*



10. DYNAMISER LA VIE CULTURELLE

10.1 Animations / manifestations ///

10.2 Infrastructures: équipements / grands projets //

10.3 Qualité / innovation //

4. Opérationnaliser les axes stratégiques par un plan d'action efficace

4.1. Structure générale du plan d'action

L'élaboration du plan d'action est basée sur les **thèmes clés de la vision proposée**. Le plan d'action est divisé en **dix thématiques principales**, comprenant trois sous-thèmes systématiques : animation / manifestation, grands projets et infrastructures ou équipements, qualité et innovation. Ces sous-thèmes ou catégories d'action permettent de mieux identifier le type d'action à réaliser.

→ Une construction systématique et logique, pour une lecture et une prise en main facilitée.

→ cf. plan d'action complet ci-après

4.2. Une feuille de route « évolutive »

Le plan directeur communal comprend le document stratégique global, mentionnant la vision de développement, les enjeux et les engagements communaux à l'horizon 2030, ainsi que le plan d'action détaillé par axe stratégique. La description précise des projets / mesures et leur localisation pourront compléter ces lignes directrices via le programme opérationnel de législature.

4.3. Organiser la mise en œuvre

L'ensemble des mesures ne peut être réalisé en parallèle, des priorités doivent être attribuées. Certaines ont d'ores et déjà pu être établies, en fonction de l'intérêt des citoyens et de l'importance qu'ils ont souhaité donner à certains axes ou projets, d'autres seront définies au cours du temps. Afin de garantir la mise en œuvre des mesures et projets inventoriés, plusieurs « modes opératoires » peuvent être suivis :

- Création de commissions de travail thématiques ;
- Attribution de mandats d'études spécifiques ;
- Organisation de workshop de travail avec des experts externes ;
- La mise en place d'un comité d'audit / de suivi de la mise en œuvre de la démarche Savièse 2030 et au minimum, inclure à l'ordre du jour des conseils communaux un point à l'ordre du jour traitant de la démarche Savièse 2030 ;
- Développer et assurer une **communication spécifique et régulière (systématique) dédiée** à la réalisation des projets et à l'avancement de la mise en œuvre générale de Savièse 2030.

Axe de développement = orientation majeure	COMMUNICATION	CONDITIONS-CADRE	FINANCEMENT	PLAN DIRECTEUR COMMUNAL - SAVIESE 2030 - MESURES PRIORITAIRES								
1. Vivre Ensemble	Améliorer / garantir la communication interne (entre les différents services communaux et avec les partenaires) et la communication à destination des citoyens			Animations / manifestations		Dynamiser l'ambiance des villages : festivals, fêtes populaires	Favoriser et encourager le bénévolat auprès des personnes retraitées	Favoriser la participation citoyenne aux décisions et projets communaux			Favoriser les échanges intergénérationnels	
				Infrastructures : équipements / grands projets	Plan stratégique pour l'aménagement / création "d'espaces de rencontres"	Inventaire commercial pour "les centres" de la commune	Réflexion pour la création d'un campus intergénérationnel	Réflexion pour le développement de lieux de rencontres "hors-centre": les hauts / Binii, etc.	Développer le projet St-Germain centre pour créer un nouveau lieu central	Plan de cohésion sociale et réflexion stratégique pour la localisation des structures pour les enfants	Planifier les structures (besoins, capacité) et établissements nécessaires à la population (vieillesse de la population / attractivité pour les familles)	
Qualité / Innovation				Améliorer la communication à l'attention des nouveaux arrivants : cycle de conférences	Programme d'attractivité pour les nouveaux arrivants / familles	Programme de parrainage pour les nouveaux arrivants : guide d'accueil	Développement de synergies entre les acteurs sociaux de la commune			Développer une politique des aînés		
Animations / manifestations												
Infrastructures : équipements / grands projets				Amélioration du réseau routier pour diminuer les risques pour les piétons	Réduire le trafic dans les villages de Roumaz et St-Germain pour augmenter la qualité de vie et la sécurité des riverains et usagers	Poursuivre l'entretien et le développement de l'éclairage public et de la signalétique						
Qualité / Innovation				Organiser les permanences de la police dans la commune	Renforcer la sécurité des piétons	Poursuivre la mise en place par étape des zones 30 km/h dans les quartiers résidentiels	Poursuivre la prévention et la protection des risques naturels					
Animations / manifestations												
Infrastructures : équipements / grands projets				Programme d'animation "Jeunesse" : événements vins, bal	Stratégie de dynamisation de la place des Binii : cinéma plein air, concert	Engagement d'un animateur socio-culturel						
Qualité / Innovation				Plan de développement des espaces "enfants" : places de jeux / équipements sportifs	Aménagement place de Binii : camping, parking, bornes vélos, plage	Création d'un "espace Jeunesse" : cave / local = lieu de rendez-vous et d'animation socio-culturelle	Réflexions pour la réalisation d'une "zone ludique" INDOOR	Développement de l'offre des activités sportives : patinoire, curling, via ferrata, grimpe,...				
Animations / manifestations												
Infrastructures : équipements / grands projets				Maintenir des ateliers participatifs (1/an) avec les jeunes pour évaluer les mesures mises en place : suivi de projets / implication	Réflexion sur l'usage des places / pôles stratégiques de la commune : multifonctionnalité, etc.	Réflexion et mise en place du Label "Commune en Santé"						
Qualité / Innovation												
Animations / manifestations												
Infrastructures : équipements / grands projets				Planification intercommunale de développement du territoire	Réflexion sur le dév. d'écoquartier(s) : projet pilote	Planification spécifique des "cœurs de village"	Maintien et création d'espaces verts dans le tissu villageois + maintien de la densification urbaine	Anticiper la requalification des villages : équilibre, ame, accès	Plan d'entretien, d'amélioration et de valorisation des infrastructures existantes et création fond pour la rénovation en zone village	Planification et intégration de zones d'intérêts publics pour le futur de la commune		
Qualité / Innovation												
Animations / manifestations	Test : marché hebdomadaire / artisanal											
Infrastructures : équipements / grands projets	Centralisation des services : étude de faisabilité pour un "leisure center"											
Qualité / Innovation	Plan de sensibilisation à la consommation locale	Réflexion pour la création d'une coopérative associative	Modification du plan de zones : Intégration de nouvelles activités pour accueillir des entreprises	Conditions économiques cadre pour favoriser l'implantation et la création d'entreprises ainsi que la création d'emplois								
Animations / manifestations												
Infrastructures : équipements / grands projets	Plan de mobilité communal	Augmenter l'offre en bus de nuit	Favoriser la mobilité douce inter-villages et dans les quartiers	Encourager l'usage de E-Bike	Réseau routier performant et entretenu							
Qualité / Innovation	Réflexion pour la mise en place de Smartshuttle / navettes pour faciliter les liaisons inter-villages	Ouverture sur les nouvelles technologies, les moyens de transport alternatifs à la voiture et la mobilité du futur (Devenir un territoire Mobility Lab)	Exemplarité de la commune dans la création d'un parc de véhicules électriques / hybrides									
Animations / manifestations												
Infrastructures : équipements / grands projets												
Qualité / Innovation	Programme Valais Excellence	Plan de communication clair et défini	Gestion financière stable avec planification à 10 ans des investissements									
Animations / manifestations	Programme de sensibilisation de la population	Politique communale d'information sur le tri des déchets	Concept de tri des déchets durant les manifestations									
	Améliorer la communication interne (entre les différents partenaires de la destination) et la communication à destination de la clientèle	Amélioration de la communication interne : mise en place de processus d'information via une APP										
		Réflexions pour la mise en										

8. Favoriser l'économie d'énergie, le développement d'énergies renouvelables et le respect de l'environnement		place de subventions pour les propriétaires qui posent des panneaux solaires / réalisent des bilans énergétiques		Infrastructures : équipements / grands projets Qualité / Innovation	Plan de gestion et d'approvisionnement en eau Offrir des bilans de consommation d'eau / d'énergie	Plan de gestion et de développement des énergies renouvelables Elaboration de guides pour l'usage des énergies renouvelables	Concept global des éco-points Transition énergétique 2050 : exemplarité communale	Plan communal de l'énergie: diagnostic + programme de subvention Encouragement à la réalisation d'infrastructures "durables"			
9. Valoriser le patrimoine et le tourisme	Amélioration de la communication touristique externe : promotion, site web Valorisation des outils digitaux: APP	Réflexion pour la mise en place d'un Fond communal pour la rénovation / mise en valeur du patrimoine bâti Développement de partenariats avec les communes voisines : Sion, Ayent		Animations / manifestations Infrastructures : équipements / grands projets Qualité / Innovation	Programme pédagogique incluant les traditions et patrimoines Réfléchir à l'aménagement d'espaces d'été sur les hauts de la commune : plage urbaine / jobs d'été Mise en place d'une politique touristique et culturelle (vision)	Mise en place d'un inventaire du patrimoine communal Optimiser l'organisation touristique et la visibilité de l'offre	Repenser la structuration des offres : positionnement / packages / pass' et catalogues Programme d'entretien des murs en pierres sèches et de mise en eau des bisses Programme de sensibilisation à l'activité touristique : cycle de conférences	Programme de randonnées thématiques Concept "nature" pour la mise en valeur du paysage et des étangs / Bisses Organiser l'évaluation de l'organisation touristique	Fédérer les acteurs du tourisme communal Maintenir la structure paysagère traditionnelle qui participe à la haute qualité de vie Amélioration de la qualité de l'accueil et de l'information	Encourager le développement d'une marque territoriale "label Savièse"	
10. Dynamiser la vie culturelle				Animations / manifestations Infrastructures : équipements / grands projets Qualité / Innovation	Programme de structuration de l'offre : Pass' culturel Développer une stratégie de valorisation de la culture par le digital : application, etc. Programme de mise en valeur de l'identité saviésanne	Programme d'animation culturel mixte : spectacles + balades commentées / gourmandes Mise en valeur du Château de la Soie Encourager la création de la Fondation pour le patrimoine de Savièse	Favoriser l'accès à la culture				

5. Conclusion et perspectives

5.1. Conclusion

Ces projets, mesures ou actions sont aujourd'hui répertoriés dans le **plan d'action Savièse 2030**.

Au terme de cette démarche citoyenne, l'équipe d'encadrement tient à souligner l'engagement de la commune pour mener à bien ce travail et ainsi garantir un **climat de confiance pour l'implémentation des actions prioritaires dans le plan directeur**.

A ce stade, c'est la mise en place de commissions et groupes de travail qui assureront le suivi et l'avancement des projets à réaliser, de quoi motiver l'équipe communale jusqu'en 2030, au moins !

Les éléments suivants sont prioritaires :



- Communication générale régulière, continue et transparente ;
- Respect des principes du processus d'amélioration continue : suivi, évaluations bi-annuelles idéalement ;
- Des petites actions et de grands projets qui doivent voir le jour et être communiqués à tous ;
- Des synergies entre les acteurs du territoire à optimiser.

5.2. Vers un Agenda « Savièse 2030 »

En guise d'ouverture, et dans le but de valoriser le caractère « durable » de la démarche Savièse 2030, nous avons souhaité rappeler les enjeux globaux de développement durable et montrer les liens entre les enjeux et objectifs de durabilité à l'échelle mondiale, et les actions que nous devons mener à l'échelle de notre territoire.

Pour rappel, en 1987, la Commission mondiale sur l'environnement jetait les bases du développement durable dans le rapport de la Commission Brundtland « Notre avenir à tous » en y apportant une définition qui est aujourd'hui la plus commune et aussi la plus connue :

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Elle comprend l'idée que les ressources de notre planète sont limitées et qu'il est nécessaire de les gérer de manière équitable et raisonnée pour satisfaire aux besoins de tous sur le long terme.

Le sommet de la terre à Rio en 1992 a ensuite rendu populaire le terme **développement durable** que tout le monde a déjà entendu au moins une fois dans sa vie. Beaucoup moins cependant en connaissent la réelle signification et ses trois objectifs élémentaires indissociables, à savoir l'efficacité économique, la responsabilité environnementale et la solidarité sociale.

En 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté l'**Agenda 2030 de développement durable**. Depuis 2016, il sert de cadre de référence pour les actions menées à l'échelle régionale, nationale et internationale.

L'**Agenda 2030 s'articule autour de 17 objectifs de développement durable (ODD)**, qui reflètent une vision du développement durable combinant les enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

	1 PAS DE PAUVRETÉ Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		2 FAIM «ZÉRO» Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie		5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
	7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
	10 INÉGALITÉS RÉDUITES Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre		11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables		12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES Établir des modes de consommation et de production durables
	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*		14 VIE AQUATIQUE Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		15 VIE TERRESTRE Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous		17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser		

L'Agenda 2030 a été dans un premier temps décliné au niveau de la confédération et validé par le conseil fédéral en 2018 pour ensuite être adapté au niveau cantonal et validé par le conseil d'État.

La démarche Savièse 2030 au travers de ses **10 orientations majeures** et ses **91 mesures** s'inscrit pleinement dans l'esprit du développement durable et correspond ainsi à ce qu'il est possible d'appeler **l'Agenda 2030 de la commune de Savièse**. Chacune des 10 orientations intègre en effet des objectifs de développement durable et couvrent globalement l'ensemble des 17 objectifs du développement durable (ODD).

Ainsi, en réalisant les 91 mesures prévues dans son plan stratégique, la commune de Savièse prépare son avenir tout en respectant les préceptes du développement durable.

-> Le tableau ci-dessous présente pour chaque orientation majeure les ODD auxquels elle correspond.

Orientations majeures « Savièse 2030 »

Objectifs du développement durable correspondant

1. Vivre ensemble				
2. Vivre en sécurité				
3. S'engager pour le sport et la jeunesse				
4. Maîtriser le développement de Savièse				
5. Développer le tissu économique				
6. Améliorer la mobilité				
7. Maintenir une administration performante				

8. Favoriser l'économie d'énergie et le respect de l'environnement



9. Valoriser le patrimoine et le tourisme



10. Dynamiser la vie culturelle



6. Annexe

- La brochure publique de présentation.